

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2025

FISCALITÉ DIRECTE
LOCALE



DÉCLARATION INITIALE
 en cas de création d'établissement ou de changement
 d'exploitant intervenu en 2024

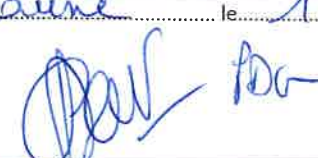
DEPARTEMENT	
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION	
TIMBRE A DATE DU SERVICE	

Renvoyez un exemplaire AVANT LE 1^{er} JANVIER 2025 au service des impôts des entreprises ci-dessus, auquel vous pouvez vous adresser pour tout renseignement.

ACCUEIL : Horaires disponibles sur impots.gouv.fr

ou téléphonez au :

ou messagerie :

A1 Identification de l'entreprise		COMPLÉTER ou RECTIFIER dans la partie droite les mentions absentes ou erronées	
Dénomination ou nom et prénom			
1	SAS CAROLINE PARENT ET ASSOCIES		
Activités exercées			
2	NEGOCE DE VINS		
Adresse dans la commune			
3	12 rue PIERRE JOIGNEAUX 21200 BEAUNE		
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition en cas d'édition sous format papier			
4			
Numéro SIRET de l'établissement			
5	49385659500043		
Code de l'activité de l'établissement (NACE)			
6	46342		
Inscription au registre national des entreprises en tant qu'entreprise du secteur des métiers et de l'artisanat			
7			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Comptable de l'entreprise (Nom, adresse, n° de téléphone et adresse électronique)			
Nom : Cabinet ANDRÉ Adresse : 18 rue BUFFON 21200 Beaune Numéro de téléphone : 0380 15 23 00 Adresse électronique :			
A2 Activité professionnelle exercée de mon domicile ou exercée en clientèle			
Si vous ne disposez d'aucun autre local cochez la case <input type="checkbox"/>		Précisez la surface occupée pour les besoins de l'activité exercée à domicile : 0 m ²	
Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise.		À Beaune le 18/12/2024	
Téléphone : Adresse électronique :		Signature 	

A3 Origine de l'établissement (case à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/> Création d'établissement	<input type="checkbox"/> Début d'activité	<input type="checkbox"/> Transfert d'activité	
<input type="checkbox"/> Acquisition d'établissement	<input type="checkbox"/> Apport	<input type="checkbox"/> Scission	<input type="checkbox"/> Fusion

A4 Identification de l'ancien exploitant ⁽¹⁾	
Dénomination ou Nom et Prénom	/
Activité exercée	/

B1 Renseignements pour l'ensemble de l'entreprise (période de référence : année civile 2023 ou exercice de 12 mois clos en 2023)																	
Entreprise créée en 2024					Entreprise existante en 2023												
Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa) <i>Nouvel établissement</i>					1	01/12/2024			Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)					8			
Salariés au cours de l'année civile 2024 ⁽²⁾					2	2			Salariés au cours de l'année civile 2023 ⁽²⁾					9			
dont	Apprentis sous contrat				3	0			dont	Apprentis sous contrat				10			
	Handicapés physiques				4	0				Handicapés physiques				11			
Dont affectés à une activité artisanale					5	0			Dont affectés à une activité artisanale					12			
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2024 ⁽³⁾					6	928885 €			Chiffre d'affaires HT ou recettes HT en 2023 ⁽³⁾ (ou de l'exercice clos en 2023, lorsque sa durée est égale à 12 mois mais ne coïncide pas avec l'année civile)					13			
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation estimées pour 2024 ⁽⁴⁾					7	/			Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation en 2023 ⁽⁴⁾					14			

B2 Renseignements pour l'établissement										
Si cet établissement est celui où est exercée l'activité à titre principal, cochez la case ⁽⁵⁾								1		
Nombre de salariés employés par l'établissement au cours de l'année civile 2024 ⁽⁶⁾								2	2	
Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines (cocher la case) ⁽⁷⁾				Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2024 (en semaines)				3		
				Durée d'exploitation normalement prévue en 2025 (en semaines)				4		
Micro-entrepreneur bénéficiant du régime micro-social prévu à l'article L. 613-7 du code de la sécurité sociale (cocher la case) ⁽⁸⁾				Indiquer la date d'entrée dans le statut de micro-entrepreneur (jj/mm/aaaa)				5		
Activité professionnelle exercée à temps partiel ou pendant moins de 9 mois de l'année, cocher la case								6		
En cas d'éolienne produisant de l'énergie électrique, cocher la case ⁽⁹⁾								7		
Date de raccordement au réseau de l'installation produisant de l'énergie électrique (jj/mm/aaaa) ⁽¹⁰⁾								8		
Pour les ouvrages hydrauliques, indiquer le prorata hydraulique relatif à la commune d'imposition (nombre avec deux chiffres après la virgule) ⁽¹¹⁾								9		

C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière ⁽¹²⁾

Informations obligatoires sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du code général des impôts, les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

Bien n° 1	
Nature du bien ⁽¹³⁾	1 Bureaux
Adresse du bien, n° de parcelle	2 12 rue Pierre JOIGNEAUX 21200 BEAUNE
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3 Bureau dans bâtiment
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété, et joindre un plan des locaux	4
Identité de l'occupant précédent	5
Date de début d'occupation du bien	6 1/12/2024
Superficie totale des locaux en m ²	7 10 m ² TOTAL DU BATIMENT

Détaillez ci-dessous (en m²) l'affectation de la superficie à usage :

- Professionnel	8 10 m ² (NOTRE UTILISATION)
- Industriel	9
- Commercial	10
- Habitation	11

Détaillez ci-dessous (en m²) l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :

- Magasin	12
- Entrepôt	13
- Bureaux	14 10 m ² (NOTRE UTILISATION)
- Autres à préciser	15

Vous êtes (cocher une case ci-dessous) :

- Propriétaire	16 <input type="checkbox"/>
- Locataire Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire	17 <input checked="" type="checkbox"/> Nom et adresse du propriétaire : SCI CLEM 2 Place de l'Europe 21630 LONNARD mise à disposition à titre gratuit
- Sous-locataire Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	18 <input type="checkbox"/> Nom et adresse du propriétaire : - Nom du titulaire du bail :
- En domiciliation commerciale Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	19 <input type="checkbox"/> Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
- En domiciliation à titre gratuit Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	20 <input type="checkbox"/> Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le SIREN des autres utilisateurs et la répartition en % ou en m ²	21 83% SAS DOMAINE AF GROS 383 967 346 000 32 8% SAS FRANCOIS PARENT 420425969 000 37
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, préciser leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	22 <input type="checkbox"/> Nombre de places : Adresse :
Si vous êtes membre d'une SCM, SCP ou SEL, veuillez indiquer son SIREN et la surface du bien occupée à titre privatif (indiquer «0» en l'absence d'activité exercée hors SCP, SCL)	23 SIREN : Surface en m ² :

Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :

- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	24 <input type="checkbox"/>
- local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	25 <input type="checkbox"/>
- autre local loué meublé	26 <input type="checkbox"/>
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 ^{re} année d'entrée du bien dans la base d'imposition. ⁽¹⁴⁾	27 - Pourcentage de réduction : - 1 ^{re} année d'entrée du bien :

D Principales exonérations			
Veuillez indiquer l'exonération de CFE pour laquelle vous désirez opter en cochant dans la partie droite la case correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)			
D1 Exonérations accordées sur délibérations des collectivités locales			CFE
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) ⁽¹⁵⁾	- du régime de l'article 44 <i>sexies</i> du CGI		1a
	- du régime de l'article 44 <i>quindecies</i> du CGI		1b
Création d'établissement dans une zone France ruralités revitalisation ou France ruralités revitalisation «plus» réalisée par une entreprise qui bénéficie du régime prévu à l'article 44 <i>quindecies</i> A du CGI) ⁽¹⁶⁾			2
Créations d'établissement (art. 1478 <i>bis</i> du CGI) ⁽¹⁷⁾			3
D2 Exonérations accordées de droit sauf délibérations contraires des collectivités locales			CFE
Petites entreprises commerciales situées dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-I <i>septies</i> du CGI) ⁽¹⁸⁾			4
Préciser le bien pour lequel l'exonération est demandée (adresse précise, n° de lot) :		5	
Pour chacun de ces biens, préciser par un pourcentage la proportion du local concerné affecté à l'activité exonérée :		6	%
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) ⁽¹⁹⁾			CFE
Adresse précise et n° de lot du bien		7	
Nature du local exonéré	Local classé dans les conditions prévues à l'article L. 324-1 du code de tourisme lorsque ce local est compris dans votre habitation personnelle		8
	Tout ou partie de l'habitation personnelle donnée en location par des personnes autres que celles visées aux 1° et 2° de l'article 1459 du CGI ainsi qu'à la ligne ci-dessus		9
D3 Exonérations nécessitant une déclaration spécifique n° 1465-SD disponible sur le site impots.gouv.fr ⁽²⁰⁾			CFE
Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones	- d'aide à finalité régionale (art. 1465 du CGI)		10
	- d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (art. 1465 B du CGI)		11
	- de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI) (cf. N.B. ci-dessous) jusqu'au 30/06/2024		12
N.B. : les redevables sollicitant ou bénéficiant de l'exonération visée à l'article 1465 A du CGI au titre des créations et reprises d'activités commerciales, artisanales ou provenant de l'exercice d'une activité non commerciale définie à l'article 92 du CGI sont dispensés de joindre la déclaration n° 1465-SD.			
Autres exonérations : compléter et joindre l'annexe 1447 E disponible sur le site impots.gouv.fr			
Si vous remplissez les conditions pour bénéficier d'un autre dispositif d'exonération ou d'abattement que ceux proposés ci-dessus, comme par exemple les contribuables d'outre-mer qui satisfont les conditions pour bénéficier de l'abattement de base nette de CFE prévu à l'article 1466 F du CGI, il convient de compléter et transmettre l'annexe 1447 E disponible sur le site impots.gouv.fr .			

CONFIDENTIALITÉ – PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies pour l'identification et le calcul des bases d'imposition de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en oeuvre par la Direction Générale des Finances Publiques (120 rue de Bercy 75772 Paris). Ce traitement permet d'établir des rôles d'imposition et/ou des dégrèvements relatifs à la CFE et aux IFER.

Les informations concernant votre CFE et/ou vos taxes annexes et/ou votre IFER peuvent être communiquées aux collectivités territoriales.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement auprès de votre centre des finances publiques. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.